LETTRE

D'UN Officier des Troupes de Ligne, Membre de la Société des Amis de la Constitution de Paris, à un Député de l'Assemblée Nationale, sur l'état actuel des Frontieres.

JE vous ai promis, avant de partir, mon cher Représentant, de vous donner des nouvelles des pays que je parcourrois ; je viens de voyager à peu près dans tous les Départemens de nos frontieres; j'ai questionné, non les Aubergistes & les Postillons, mais des hommes de tous les métiers & de tous les états ; j'ai cherché, pour ainsi dire, à tâter le pouls à l'opinion de cette partie de la France qui, par sa position, est sans doute la plus importante dans les circonstances actuelles. Je n'étois pas en uniforme, je n'avois d'autre distinction qu'une cocarde nationale, & c'est vraiment une distinction sur presque toute la route de Dunkerque à Strasbourg ; car elles y sont extrêmement rares. J'ai été à Dunkerque, à Lille,

à Valenciennes, à Metz, & à Strafbourg ; je me fuis arrêté dans toutes les principales villes intermédiaires ; enfin j'ai tâché d'obferver avec foin ce qu'on ne voit que très - imparfaitement à Paris ; & il m'a paru que tous les citoyens propriétaires, ainfi que ceux qui veulent vivre de leur travail, étoient généralement mécontens : les uns parce qu'ils n'étoient par sûrs de conferver ce qu'ils ont ; les autres parce qu'ils manquent d'ouvrage, & ne peuvent affurer leur fubfiftance ; par-tout j'ai cru voir qu'il n'y avoit que la crainte & l'embarras de choifir un parti, qui contenoient le mécontentement.

Les Sociétés des Amis de la Conftitution font redoutées, & ne font point aimées ; la néceffité où l'on a été d'y admettre des hommes qui, fous tous les rapports, n'ont rien à perdre, les a beaucoup décréditées dans l'eftime publique ; au lieu de remplir l'objet de leur inftitution, & de foutenir les nouveaux Adminiftrateurs dans des fonctions que les circonftances rendent très-pénibles : la plupart de ces Sociétés croyent qu'elles font deftinées à fronder toute autorité, à s'élever contre tout pouvoir. En Province fur-tout, où bien fouvent on imite plus qu'on ne réfléchit, on ne fent pas encore que fi on a bien fait de renverfer les autorités abufives, on doit, avec autant de zele, foutenir les autorités conftitution-



nelles. On craint leur uſurpation ſur la liberté ; c'eſt craindre qu'un enfant qui a beſoin de ſecours n'abuſe de ſes forces ; ou plutôt, diſons la vérité, l'amour-propre des invidus qui compoſent les Sociétés des Amis de la Conſtitution, ne s'accommodant pas du rôle ſecondaire d'aider dans l'opinion les Adminiſtrateurs, ils ont préféré d'avoir plus d'autorité qu'eux, en faiſant remarquer toutes leurs fautes. Ce dernier parti pourra devenir utile, lorſque la Conſtitution ſe verra affermie ; mais dans ce moment je ne connois rien de plus pernicieux : d'ailleurs ſi le pouvoir réſide dans des aſſociations, il faut que tous les citoyens y ſoient admis ; & alors nous aurons le gouvernement populaire, au lieu d'avoir le gouvernement repréſentatif, ou plutôt nous n'aurons rien que des factions & des guerres civiles. La crainte en exiſte tellement, que j'ai vu des hommes très-mécontens de beaucoup de Décrets, & entre autres de celui ſur le ferment des Prêtres, qui m'ont dit qu'ils ſe croiroient heureux ſi les pouvoirs conſtitutionnels avoient l'autorité qui leur eſt néceſſaire. Enfin ce qui révolte le plus, c'eſt qu'il ſe commet par-tout des crimes, & que par-tout ils reſtent impunis. Ici ce ſont des gardes de bois qu'on aſſaſſine ; plus loin, ce ſont des priſonniers qu'on enleve à la Gendarmerie nationale. Vous me demanderez pourquoi les Juges ne font pas leur devoir ; & je

vous répondrai que s'il se trouve parmi les coupables, des amis de la Constitution, les Juges se taisent aujourd'hui, comme ils se taisoient anciennement sur les injustices des Courtisans & des gens en faveur; car les Juges sont des hommes, & les hommes sont long-temps les mêmes.

Si nous avons le malheur d'arriver aux horreurs de la guerre civile, vous verrez, d'un côté, des soldats sans discipline, des hommes sans principes, & des chefs de parti; & de l'autre, vous verrez des propriétaires & des hommes qui ne veulent pas vivre dans le désordre & dans l'anarchie. C'est alors que les ennemis de la Constitution auront bien des facilités pour la détruire. Que doivent donc faire ceux qui la soutiennent? Il me semble qu'il est temps qu'ils renoncent au très-faux principe qui leur fait croire que les moyens qui servent à faire une révolution, servent aussi à l'affermir. Il faut que les Sociétés des Amis de la Constitution se fassent aimer & respecter, au lieu de se faire haïr & craindre; il faut que ces Sociétés soutiennent les Administrateurs & les Magistrats choisis par le peuple, & donnent envers eux l'exemple de la considération, au lieu de donner celui de la résistance & du manque d'égards; enfin il faut que ces Sociétés travaillent à inspirer aux peuples le respect de la

loi, & qu'elles oſent appeler crime ce qui eſt crime; il faut qu'elles chaſſent de leur ſein les hommes qui ne ſont pas dignes de prononcer le mot de *liberté;* il faut que la Société de Paris donne l'exemple à toutes les autres ; il faut qu'elle déſavoue hautement & qu'elle blâme ceux de ſes Membres qui, tels que les Camilles, les Robert, & les Prudhomme, impriment qu'un Roi n'eſt pas néceſſaire, lorſque la Conſtitution a dit qu'il y auroit un Roi; il faut qu'elle ſoit auſſi ſévere pour de tels principes, que pour ceux qui veulent un homme au deſſus de la loi; enfin il faut être conſéquens & juſtes, pour être long-temps puiſſans, & pour ne pas perdre la force de l'opinion. Il faut que les Sociétés de Province aient le courage de dire au peuple ce que celle de Douai n'a pas eu le courage de lui apprendre, que des hommes, fuſſent-ils les plus grands ſcélérats de la terre, ne doivent pas être mis à mort ſans être jugés. Il faut que les Décrets ne ſoient pas auſſi-tôt oubliés que rendus, & que les Sociétés des Amis de la Conſtitution emploient tout leur crédit pour accélérer leur exécution. Je viens de paſſer à Douai; les coupables des deux aſſaſſinats & du crime de violation de toutes les lois ne ſont pas encore décrétés. On voit encore dans les Régimens qui formoient cette garniſon, des ſoldats qui s'y ſont ſouillés du ſang de deux citoyens. Comment

ramener les Officiers à être pour la révolution, quand on tolere de telles horreurs ? Le ſieur d'Herbay (1), le premier qu'on a aſſaſſiné à Douai, a fait une action auſſi belle que celle de Déſilles, & les Amis de la Conſtitution n'ont pas oſé rendre quelques honneurs à ſa mémoire. Ils ſavent cependant que cet Officier de la Garde Nationale n'a péri que pour avoir rempli le plus ſacré des devoirs, en défendant un homme déjà couvert de bleſſures. Comment voulez-vous que l'on puiſſe ſoutenir long-temps des Sociétés qui ne peuvent pas ſe rendre reſpectables par leur utilité ? Le peuple demande à quoi lui ſert qu'il y ait des Amis de la Conſtitution, s'ils ne font rien pour protéger les propriétés & pour veiller à la ſûreté individuelle ? J'ai paſſé dans une ville où ſe trouve une des Sociétés affiliées, & auprès de laquelle on a pendu un Prêtre par les pieds. Je ne vous dis pas tous les faits de ce genre que l'on m'a racontés, & qui ſont trop communs pour être cités ; je me borne à remar-

(1) Le ſieur d'Herbay étoit un pere de famille, très-bon patriote, généralement eſtimé, Imprimeur de ſon état, & à qui le Département avoit confié l'impreſſion des Décrets. Il rempliſſoit ſes fonctions de Capitaine de la Garde nationale quand il a été aſſaſſiné. L'homme qu'il avoit ſauvé étoit en priſon ; mais vingt-quatre heures après, les mêmes ſcélérats eurent le barbare ſang froid de l'en arracher & de l'exécuter.

quer ce qui, dans toute la partie de la France que je viens de voir, a le plus influé ſur l'opinion publique; ce qui fait que beaucoup d'honnêtes gens ſont contre la Conſtitution, & que beaucoup d'autres qui ſeroient pour, parce qu'ils en aiment les principes, n'oſent avouer leurs ſentimens, dans la crainte d'être confondus avec des gens qui, livrés depuis long-temps au mépris public, ont trouvé un aſile dans les Sociétés patriotiques, comme en Eſpagne les aſſaſſins trouvent leur sûreté près des autels. Je vous exhorte, mon cher Repréſentant, à purifier les temples de la liberté de ces eſclaves impurs du vice; & c'eſt, croyez-moi, le plus grand ſervice que vous aurez pu rendre à la choſe publique.

Je n'ai jamais varié dans mes opinions; elles ſont plus affermies pour la Conſtitution qu'elles ne l'ont jamais été. Je déſire vivre dans un pays où le peuple donne tous les pouvoirs & n'en exerce aucun, & où on ſoit perſuadé qu'il n'exiſte pas de liberté ſans juſtice. Il me tarde que la France ſoit ce pays-là; & ſi vous & moi nous écoutions nos convenances particulieres, vous, mon cher Repréſentant, vous pourriez le déſirer pour votre sûreté perſonnelle, & moi pour ne pas perdre mon état: c'eſt à quoi je vous prie de vouloir bien faire quelque attention, & je crois qu'il en eſt temps.

663

P. S. Vous me demanderez peut-être pourquoi je ne prononce pas à la Tribune des Jacobins les réflexions que je viens de vous communiquer ; je vous répondrai que j'attends, pour faire cette démarche, que la vérité, sans flatterie, y soit mise à l'ordre du jour.

Se trouve à Paris. chez PETIT, *Libraire au Palais Royal sous les Galeries de bois, & chez les Marchands de Nouveautés.*

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine, N°. 12.